

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 04 novembre 2020**

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal : 11  
- en exercice : 11  
- qui ont pris part à la séance : 11  
- votants 11

Date de convocation : 30/10/2020

Date d'affichage : 30/10/2020

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, pour raison sanitaire à huis clos, voté à l'unanimité en début de séance, sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le quatre novembre deux mil vingt à 18 h 30.

Présents : Mmes ARSAC Pascale – ASTIER Marielle – PERRIN Marie-Josèphe – RENARD Brigitte  
Mrs ALINS Franck - BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien – COEUILLET Christophe – DI BENEDETTO Vincent – VERNERET Jacques

Secrétaire de séance : Mme RENARD Brigitte

**OBJET : Acquisition parcelles**

Suite à la vente d'un bien immobilier appartenant à Mr JOUFFRE Yann, la commune se porte acquéreur pour l'euro symbolique de la division des parcelles F 1033 et F 1043 permettant ainsi l'élargissement de la voie communale.

Les frais relatifs à l'acte authentique de vente s'élèvent à environ 400 € et sont payés par la commune.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **DECIDE** d'acquérir ces parcelles pour l'euro symbolique,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte et tous les documents s'y réfèrent.

Et ont les membres présents signé au registre  
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.



Le Maire,  
Jean-Bernard CHARPENEL

